

AR PREFECTURE

016-211601687-20171117-20171108D-DE
Reçu le 23/11/2017

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13

L'an deux mil dix sept

Le 17 novembre à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Éric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 10 novembre 2017

PRESENTS : MMES LEVIN – MOUNIER - SAVIN

MM. BARRAL – BOIREAU – BOISSIER-DESCOMBES -

BOIVENT – CABROLIÉ - DESCLIDES – ESTIENNE – FAURE

– SAVIN - SUTRE

EXCUSÉES : MMES GAILHOUSTET - MALLAH

POUVOIRS : Aucun

Mme LEVIN a été nommée secrétaire de séance

2017-11-08 D

Objet : Projet éolien – Nouvel avis de principe

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que depuis sa rencontre avec la société VOLTALIA (cf délibération 2017-11-08D), il a été sollicité par de nombreux développeurs de parc éolien.

Il convient donc d'annuler la délibération 2017-11-08D afin qu'une délibération de principe non nominative soit prise.

Considérant la volonté de la commune de développer les énergies renouvelables sur le territoire communal,

Considérant que plusieurs développeurs envisagent d'implanter sur le territoire de la commune un parc éolien et doivent, pour ce faire, procéder à l'ensemble des études de faisabilité nécessaires pour déterminer la possibilité de réaliser le projet, notamment l'implantation des équipements nécessaires à la production d'électricité, en fonction des contraintes environnementales et techniques du territoire communal concerné,

Considérant que le parc projeté pourrait être constitué de 8 à 12 machines sur les deux communes voisines de Jauldes et Tourriers,

Considérant qu'en l'état actuel des investigations, il est prématuré d'émettre un avis motivé sur un tel projet,

AR PREFECTURE

016-21160168201501-01
Recy ASSTENFRON

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 11 voix POUR, 1 voix CONTRE et 1 voix ABSTENTION, confirme son intérêt pour l'implantation d'un projet de parc éolien sur la commune de Jauldes et n'émet aucune opposition à ce que les développeurs poursuivent les études nécessaires.

Fait à Jauldes, le 17 novembre 2017

Le Maire

Eric SAVIN

